



Espace naturel sensible de l'Étang des Longs (Brié-et-Angonnes)
N. Biron - CEN Isère

Sommaire

Rapport moral	3
Gestion des sites	4
Connaître pour mieux gérer	13
Assistance territoriale	14
Communication	18
Vie de l'association	19
Rapport financier	21

Conservatoire d'espaces naturels Isère • Avenir

Rapport moral

Marie-Pierre Barani Présidente du Conservatoire d'espaces naturels Isère • Avenir



"

2020, une année spéciale!

L'année 2020 s'annonçait au CEN Isère sous les meilleurs auspices après une année 2019 difficile : le recrutement d'un directeur de transition, un président nouvellement élu en fin 2019, l'arrivée d'une nouvelle responsable administratif et financier, un conseil d'administration engagé, un bureau de l'association fortement renouvelé actif et prêt à s'engager notamment pour la mise en place d'un projet associatif.

La dynamique était au rendez-vous en début d'année, tant auprès des équipes que des administrateurs. Avec l'arrivée en début d'année de Vincent Létoublon, directeur de transition, la sérénité a été de nouveau au rendez-vous. Il a su mettre en place un mode de fonctionnement différent, il a su être à l'écoute des salariés qui sortaient d'années compliquées, il a travaillé avec Emmanuelle Gaborieau, responsable administratif et financier, sur la reconstitution des coût environnés gages d'une meilleure gestion, il a donné avec Jérôme Dutroncy, Président, une impulsion, défini des axes de travail, tenté de construire une organisation participative entre les équipes et les administrateurs avec la création de groupes de travail sur des thématiques comme « la communication », « la stratégie foncière », « la séquence Éviter, Réduire, Compenser ». Ils sont venus aussi en soutien d'une équipe qui s'épuisait à travailler souvent seule et qui n'avait plus de boussole pour garder le cap. Chacun des salariés qui, malgré des plans de charge conséquents, ont su répondre présents pour des tâches chronophages.

Qu'ils soient tous remerciés pour leur engagement.

Cette belle dynamique a été grandement freinée par la crise sanitaire qui nous a frappés en mars. Alors que nous reconstruisions du lien social entre tous, nous avons dû nous adapter rapidement en travaillant à distance. Il a été difficile de faire vivre cette dynamique collective, les échanges se faisant pour la plupart du temps à distance. L'isolement en a fait souffrir quelques-uns et l'ambiance générale notamment au siège social, dans des locaux exigus, a été atteinte. Cette ambiance anxiogène a fait ressurgir un stress qui est allé croissant sur la fin d'année. Le départ de Vincent Létoublon dont le CDD arrivait à échéance en début d'année 2021, mon arrivée à la Présidence fin septembre, la candidature de Jérôme Dutroncy au poste de Directeur ont rebattu les cartes et ont ouvert les portes à de nouvelles inquiétudes. Le bureau a fait face, les administrateurs ont répondu présent et ont rempli leurs missions, mais il est difficile de reconstruire, de stabiliser une organisation quand les signaux sont de nouveau au rouge!

Au rouge, pour notre bilan financier avec un résultat net négatif. Le contexte de l'épidémie a eu un impact important sur nos activités mais nous avons dû également constater comptablement l'annulation de dossiers de 2017-2018. Nous avons régularisé l'enregistrement des subventions FEDER sur quatre conventions (2018-2022). Nous enregistrons le report de la réalisation des livrables sur 2021 pour plusieurs projets. L'alerte est importante, nous devons impérativement tout mettre en œuvre pour redresser la barre. Les dossiers présentés en 2021 devraient nous permettent d'équilibrer le budget prévisionnel mais il va falloir la vigilance de tous pour que les comptes repassent aux verts.

De l'espoir cependant : nos partenaires financiers, notre banquier sont à nos côtés. Nous devons prendre notre bâton de pèlerin et rencontrer nos partenaires historiques puis des partenaires institutionnels nouveaux qui pourraient nous accorder leur confiance. Nous avons l'espoir que les financements en faveur de la gestion/protection de la biodiversité resteront une priorité de demain. Le soutien de nos partenaires est d'autant plus essentiel.

De l'espoir, dans cette année mi-figue, mi-raisin : toutes nos actions sur le terrain, nos partenariats, nos innovations. Je retiendrai : le chantier participatif au marais de Charvas, les travaux d'aménagement sur la zone humide de Pré Marais, une remise en eau des paléochenaux sur la Réserve naturelle de la Platière, les mesures compensatoires mises en place notamment à l'Étang de Mai (Tullins), les partenariats avec VEOLIA, l'ADDEAR 38, l'assistance territoriale, les Contrats Verts et Bleus ...

De l'espoir pour l'avenir : nous ne sommes pas seuls. Le CEN Isère fait partie d'un réseau : la Fédération des CEN est à nos côtés et sait répondre présente pour chacun de nos questionnements. Nous sommes aussi bien intégrés dans le collectif des 6 CEN de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La mise en œuvre du plan d'actions quinquennal 2018-2022 qui nous lie est un succès. D'ici le deuxième semestre 2021, nous allons devoir travailler sur un prochain plan d'actions quinquennal 2023/2027. Faire partie de ces réseaux est primordial : pour le partage des connaissances, pour l'entraide, pour l'ouverture aux autres, pour une politique commune ...

De l'espoir, car un vrai travail de réorganisation de l'ensemble de l'équipe est programmé dans les mois à venir. Les défaillances, les dysfonctionnements vécus à plusieurs niveaux sont pour partie d'ordre organisationnel. Il a été décidé de se faire aider sur ce sujet par des professionnels dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement.

Les mois à venir vont être denses pour les salariés, pour les administrateurs engagés et pour les membres du bureau mais ils vont être aussi passionnants. La passion est au cœur de nos métiers: nous devrions atteindre nos objectifs si nous gardons confiance dans l'avenir.



Gestion des sites

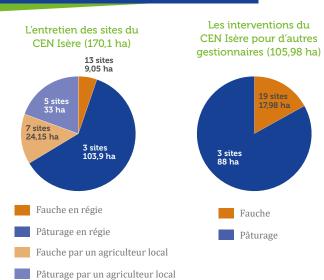
Le Conservatoire d'espaces naturels Isère gère des

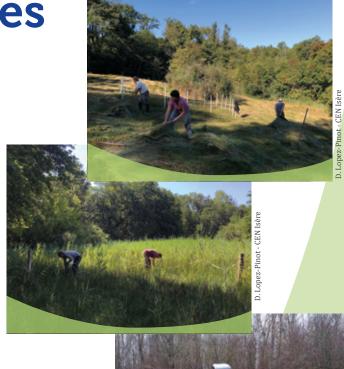
- · soit directement pour son propre compte par acquisitions foncières et/ou conventions de gestion avec des propriétaires privés ou publics ;
- soit pour le compte de collectivités locales dans le cadre de conventions de partenariat;
- soit pour le compte de l'État au titre des Réserves naturelles nationales et de sites Natura 2000 dans le cadre de conventions de gestion préfectorales pluriannuelles.

À l'ensemble de ces sites gérés en direct par le CEN Isère, il faut également ajouter tous les ENS locaux communaux bénéficiant d'une assistance du Conservatoire pour la mise en œuvre de la gestion au titre des demandes de subventions annuelles au Département et les sites naturels issus de mesures compensatoires pour lesquels le CEN intervient en assistance aux entreprises.

Une autre partie de l'activité est constituée de prestations de service (fauche, pâturage) dans le cadre d'appels d'offre ou intégrées dans nos missions d'assistance à la gestion.

Répartition des types d'entretien des milieux







Les sites en gestion en 2020

Tour d'horizon des différents types de sites en gestion



SITE Arrêté préfectoral de protection de biotope



Les sites conservatoires

La préservation des espaces naturels par la maîtrise foncière ou d'usage des sites est une mission «originelle» de l'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels de France, préalable nécessaire à la mise en œuvre d'une gestion. En 2020, une nouvelle acquisition sur la zone humide de Pré-Marais a permis d'agrandir la

superficie de milieux ouverts avec la réalisation de travaux de fauche et de broyage sur le site.

Élément indispensable aux actions, le plan de gestion est défini sur une période d'action de plusieurs années. Plusieurs espaces naturels appartenant au CEN Isère ont entamé leur phase de révision de leurs objectifs de gestion, leur plans de gestion étant arrivés en fin de validité. Le CEN Isère a engagé des travaux d'ouverture au public du marais des Engenières et achevé ceux de rénovation du sentier de découverte de la Boucle des Moïles.

Enfin, le CEN Isère a eu le plaisir d'accueillir l'ouverture de l'opération nationale des «Chantiers d'automne».



Lancement officiel des « Chantiers d'automne » au marais de Charvas

Organisée par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, Chantiers d'automne est une opération qui rassemble chaque année durant trois mois plus de 2000 participants autour de près de 230 chantiers partout en France métropolitaine et en outre-mer. Pour cette 19e édition, le lancement officiel s'est fait le 22 septembre en Isère, au marais de Charvas.

Ce lancement a eu lieu autour du chantier participatif organisé avec le concours de Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) et le CEN Rhône-Alpes en présence de Christophe Lépine, président de la fédération des conservatoires d'espaces naturels, Alain Boisselon,

président de l'UNICEM Auvergne-Rhône-Alpes, et Benoit Gindre, maire de Villette d'Anthon.

Le chantier a consisté à extraire le paillage en plastique mis en place autour de jeunes arbres lors de leur plantation sur le remblai de terre végétale créé lors des travaux l'autoroute Lyon - Grenoble / Chambéry il y a plusieurs années. Une fois retiré, ce paillage a été exporté en périphérie du site où les matériaux ont été récupérés et évacués. Outre le travail effectué en faveur d'un meilleur fonctionnement des milieux naturels, ce chantier a aussi été un temps d'échange de savoir-faire entre professionnels sur des méthodes et des problématiques assez semblables. •



Des plans de gestion en cours de révision

Les plans de gestion de trois de nos Espaces Naturels Sensibles (ENS) associatifs sont en cours d'actualisation : le Marais des Goureux (Vourey), le Coteau des Périlles (Saint-Martin-d'Hères) et le Marais de Berland (Saint-Christophe-sur-Guiers).

Ces plans de gestion ont tous trois démarrés par une évaluation des précédentes notices de gestion, devenues caduques. Les points forts, les points faibles, mais aussi les facilités et les difficultés rencontrées lors la mise en œuvre du plan d'actions ont été mis en exergue. Sur cette base, les diagnostics faisant émerger les enjeux et les objectifs de gestion sont actualisés. Après validation du diagnostic et des orientations de gestion, la phase de programmation des actions à mettre en œuvre durant les 10 ans à venir peut démarrer, avec la rédaction de fiches actions et du plan de financement associé.

Chaque étape des plans de gestion se voit discutée et validée en concertation avec les élus et acteurs locaux lors de réunions techniques ou comités de pilotage.

→ Financeurs : État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère, UNICEM



Ouverture au public des sites gérés

Une création d'un sentier au marais des Engenières

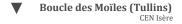
Situé sur la commune de Sassenage, le marais des Engenières est un site naturel classé en Espace Naturel Sensible depuis 2005. En accord avec la commune, le CEN Isère en est le gestionnaire. Afin de préserver ce marais et ses espèces, des actions sont mises en œuvre et rassemblées dans un plan de gestion dont le dernier a été réalisé par le CEN Isère. Parmi les actions mises en avant dans ce document se trouve la réalisation d'un sentier pédagogique pour accueillir les sorties nature des groupes scolaires. Suite à des réunions de concertation et d'information auprès de la commune de Sassenage et des carriers Vicat et Lhoist (Balthazard et Coste), propriétaires d'une partie du site, un cheminement dans le marais a été validé. Grenoble-Alpes Métropole a également réalisé un espace de dépose minute pour les bus à proximité du site afin d'en faciliter l'accès aux scolaires.

En 2020, le sentier a commencé à émerger avec la création d'une mare pédagogique en début de parcours et d'un caillebotis le long du ruisseau. La réalisation de ce sentier s'achèvera en 2021 avec la réalisation des aménagements pédagogiques.

→ Financeurs : Département de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes



Marais des Engenières (Sassenage)
S. Marron - CEN Isère





Une rénovation du mobilier à la Boucle des Moïles

Le sentier de découverte de la Boucle des Moïles a été inauguré lors de l'assemblée générale du CEN Isère en 2006, marquant les 20 ans de l'association. Depuis, le mobilier du sentier avait besoin d'un petit coup de jeune. Cette rénovation a pu se faire grâce à l'implication de la commune de Tullins et de son conseil des Sages qui ont participé à la phase initiale d'étude des contenus des panneaux et des emplacements des mobiliers. De cette concertation est ressortie quelques modifications dans le contenu des textes et des déplacements de certains arrêts qui avaient été repérés comme gênant. On peut noter également des nouveautés comme la création d'un septième arrêt sur la végétation des mares, en partenariat avec l'association locale S Eau S Environnement, au niveau de leur mare pédagogique au Nord-ouest du site. Autre nouveauté, le sentier est maintenant rattaché au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

→ Financeurs : Commune de Tullins, Département de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Travaux d'aménagement sur la zone humide de Pré Marais

Un chantier collectif a été organisé le 10 décembre 2020 avec une partie de l'équipe du CEN Isère. Cette journée avait plusieurs objectifs de gestion comme le creusement d'une mare, la restauration de prairie humide et la plantation d'une haie ainsi que de faire le changement de coordinateur de site entre Mathieu Juton, coordinateur du site jusqu'alors et Yves Prat-Mairet.

Cette opération vient à la suite de l'achat par le CEN Isère d'une nouvelle parcelle dans la zone humide qu'il a été convenu de l'intégrer dans la zone de prairies à restaurer.

Avant de pouvoir réaliser une double fauche, il était nécessaire de réaliser un broyage de restauration d'autant que la végétation en place est quasiment uniquement composée de solidage (espèce exotique envahissante) et que la parcelle n'a pas été entretenue depuis

longtemps. Ce broyage de restauration a été effectué à l'aide du porte outil polyvalent.

Enfin, profitant de la présence de la

pelleteuse, deux miro-seuils ont été repris pour les consolider et creuser en amont des petites mares relais. •



→ Financeur : Région Auvergne-Rhône-Alpes



La forêt alluviale de la Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière est un des derniers milieux naturels remarquables que l'on trouve le long du Rhône. Elle assure de nombreuses fonctions biologiques, hydromécaniques, socioéconomiques et surtout épuratoires qui sont primordiales pour la qualité de la ressource en eau souterraine. Mais les aménagements successifs du Rhône, couplés au fort développement d'activités consommatrices d'eau, ont conduit peu à peu à une déconnexion entre nappe et forêt, fragilisant les différents services écosystémiques rendus. •

Les paléochenaux sont actuellement inondés quelques jours par an lors des crues. Le projet de réalimentation s'inspire de ce fonctionnement et vise à retrouver des durées de mise en eau plus longues.

Une remise en eau des paléochenaux pour réalimenter la nappe alluviale du Rhône et préserver la forêt

Une solution fondée sur la nature qui combine restauration de la ressource en eau et de la biodiversité

Afin de restaurer un équilibre quantitatif suffisant pour couvrir les besoins en eau de chaque usage et d'atteindre un bon état écologique du site Natura 2000 couvrant l'île de la Platière, un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) est en cours d'élaboration. En complément de la réduction concertée des prélèvements d'eau, qui à eux seuls ne sont pas suffisants pour favoriser le retour d'un bon état quantitatif et qualitatif de la nappe, un ensemble d'actions convergentes a été mis à l'étude pour déterminer celles à mettre en œuvre en priorité.

Une de ces actions vise la réalimentation de la nappe. Pour cela, plusieurs solutions techniques ont été envisagées et classées sur la base de leur faisabilité, de leur coût et de leur efficacité. Au final, la solution de remise en eau des paléochenaux apparait la plus efficiente, et la plus

vertueuse sur le plan environnemental et écologique. Cette solution consiste à s'appuyer sur le réseau des anciens chenaux du Rhône aujourd'hui à sec. Une gestion saisonnière de l'alimentation en eau des paléochenaux permet de répondre aux besoins réels de la forêt alluviale. Dans une optique de gestion adaptative, ce projet prévoit deux scénarios indépendants afin de tester l'efficacité de la solution et d'ajuster le cas échéant les modalités de gestion. Ce phasage permettra également de répondre à court terme à l'urgence de la situation hydrique et climatique que connaît la forêt alluviale.

Un projet de territoire, emblématique et multi-acteurs

La remise en eau des paléochenaux sur le secteur de la Réserve naturelle de l'île de la Platière s'intègre dans le cadre des actions menées sur le Rhône pour restaurer le patrimoine hydrologique sur l'ensemble du bassin. Ce projet ambitieux est relativement rare et nécessite d'être porté par les acteurs du territoire, publics comme privés. Il nécessitera plusieurs années pour être mis en œuvre car il demande des phases d'études complémentaires et des phases de concertation pour répondre au mieux aux différents enjeux du territoire : maitrise foncière, activités agricoles et sylvicoles, exploitation hydroélectrique et pompage industriel, enjeux faune et flore

Le projet pourra également être valorisé sur le plan éducatif et écotouristique dans la continuité des missions du Conservatoire d'espaces naturels Isère. Il rentre notamment dans le cadre de notre programme «médiation pour une nouvelle culture fleuve» qui vise à accompagner les riverains et les acteurs locaux sur l'évolution future des enjeux de l'eau, de la préservation de la biodiversité et de la gouvernance locale pour une gestion durable des richesses du Rhône.

→ Financeurs : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Compagnie nationale du Rhône, OSIRIS, INSPIRA, Trédi



Instaurée fin 1993, la Réserve naturelle nationale protège l'exceptionnelle mosaïque d'habitats de l'une des plus belles tourbières mixtes du département. Le CEN Isère en est le gestionnaire désigné par l'État depuis 1995. Il est également l'animateur du site Natura 2000 correspondant à l'essentiel du bassin versant de la tourbière. Les trois techniciens affectés localement et spécifiquement à la gestion du site ont en charge la mise en œuvre du deuxième plan de gestion (2010-2019) et du document d'objectifs Natura 2000 révisé en 2014.

Le chat forestier (*Felis sylvestris*) un hôte discret

En 2019, le lynx était au cœur du programme pédagogique de la tourbière afin de comprendre comment ce grand félidé utilise les corridors biologiques pour se déplacer. Aujourd'hui c'est son cousin de taille plus modeste, qui s'installe sur les abords de la réserve naturelle utilisant lui aussi les corridors forestiers.

Autrefois détruite, l'espèce est maintenant protégée ; ce qui a permis au noyau de population du nord-est de la France de s'étendre jusqu'à la région rhônalpine en suivant les massifs boisés du Jura. En Isère, son arrivée s'est faite par la Chartreuse et se poursuit au sud du département. Une première observation a été faite au piège-photo sur la réserve en 2019. Depuis, une

dizaine a été réalisée fin 2020, attestant de la présence continue de l'espèce sur le territoire. Toutes les observations ont été faites de nuit, sur au moins cinq individus en déplacement et qu'il a été possible de distinguer grâce à leurs pelages.

Espèce cible de la Trame Verte et Bleue, la présence du chat forestier nous indique que la connectivité est fonctionnelle aux alentours proches de la réserve (réservoir biologique), même si elle n'est pas parfaite, comme l'illustre le jeune chat forestier, confirmé par analyse ADN, écrasé en tentant de traverser le combo «route départementale-autoroute» qui coupe le biocorridor forestier de la trouée de Colombe, stratégique au niveau régional pour les déplacements est-ouest de la faune. •



Chat-bada-bada

Observation rare! Un couple a été observé pendant la période du rut dans les boisements mâtures aux portes de la réserve. Les femelles recherchent particulièrement les cavités sous les arbres remarquables ou les anciens terriers de blaireaux. Espérons que l'année à venir nous permettra d'attester de la naissance de plusieurs chatons.

→ Financeurs : État, Département de l'Isère

Un projet bluffant!

Eleleleven from Bielefeld / Wikicommons

Buffle d'eau

Grâce à un contrat Natura 2000, une partie du secteur nord de la tourbière est pâturée par des bovins afin d'y maintenir l'ouverture des prairies tourbeuses. Un bilan réalisé en 2020 sur l'impact de l'herbivorie sur les habitats naturels (M. Billion-Laroute / CEN Isère 2020, disponible sur demande) a confirmé l'efficacité des vaches sur l'ouverture du milieu avec la bonne consommation des plantes du marais, mais aussi leurs limites à se déplacer sur ce milieu très meuble dès que le niveau d'eau est élevé. Une des solutions de gestion étudiées est l'utilisation de Buffles d'eau, car ils ont la capacité physique de pénétrer les milieux denses et ils recherchent l'eau pour s'y baigner et se rafraîchir. Si l'idée d'élever cet animal loin de son Asie natale parait surprenante, elle est pourtant commune en Italie où les bufflonnes sont élevées en nombre pour produire la célèbre «Mozzarella di Bufala». Ainsi, en septembre 2020, une étude conduite par quatre élèves de Licence «Éco-conseil en production agricole» de Grenoble a avancé sur le projet afin d'évaluer la faisabilité économique et technique de l'installation d'un cheptel de 20 bufflonnes dans le cadre de la reprise d'une exploitation laitière près de la réserve. Résultats au printemps 2021!

→ Financeurs : Union européenne, État, Département de l'Isère



Mesures compensatoires

Le développement des territoires entraîne des aménagements qui affectent parfois de manière irréversible les milieux naturels et les espèces qui y vivent. La localisation et l'ampleur de ces aménagements sont évaluées et validées par l'État et l'autorité environnementale compétente, dans le cadre défini

par le code de l'Environnement.
Les missions d'expertises
des Conservatoires d'espaces
naturels auprès des organismes
d'aménagement contraints de mettre
en place des mesures compensatoires
sont maintenant inscrites dans le plan
d'actions quinquennal 2018-2022
établi par les CEN d'Auvergne-Rhône-

Alpes à la demande de la Région.
En 2020, le CEN Isère a poursuivi son assstance à EDF sur les sites de Livetet-Gavet avec la réalisation d'une nouvelle notice de gestion. Cette année a également été le commencement des réflexions du Conservatoire autour de son implication dans la démarche «éviter, réduire, compenser». •

Le Drac a proximité du site EDF de Gavet aval M. Siméan - CEN Isère



Réalisation d'une notice de gestion pour un troisième site d'EDF à Livet-et-Gavet



En 2020, le CEN Isère a finalisé une notice de gestion pour un site situé sur la commune de Livet-et-Gavet. Le site de «Gavet aval rive droite», d'une surface totale de 4,11 hectares, est une zone temporaire de travaux (ZTT) qui a été nécessaire au projet de construction de la centrale hydroélectrique d'EDF. Cette zone contient une ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) d'environ 1,2 hectares. Ces deux secteurs (ZTT et ISDI) ont finalement été très peu utilisés en phase de chantier, du fait des contraintes d'accès.

Sur la fin du chantier, une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) a été créée pour le stockage temporaire de déchets inertes sur environ 1 hectare au sud de la zone d'étude. Suite à la fin du chantier, le site doit être maintenant réhabilité.

L'ensemble des zones mises à nues pour les installations ont été aussitôt ensemencées et replantées. Cette renaturation vise à retrouver voire améliorer la biodiversité initiale du tronçon en reconstituant une mosaïque d'habitats diversifiée et un écosystème fonctionnel pour les espèces à enjeux impactées par le projet. Sont concernés



un couvert arboré (avec plusieurs niveaux de densité) pour l'ensemble du cortège d'oiseaux forestiers, des espaces ouverts (de type prairial) parsemés de buissons, arbustes, des faciès thermophiles (murets, pierriers) favorables d'une part à la Pie-grièche écorcheur et d'autre part aux reptiles, et un maillage du territoire contenant des corridors boisés servant notamment de trame aux chiroptères (activité de chasse). Cette remise en

état rapide avait aussi pour objectifs de limiter le développement des espèces exotiques envahissantes, de protéger les rives de la Romanche de l'érosion et d'apporter une dimension paysagère. Cette notice finalisée, le CEN accompagnera EDF, gestionnaire du site, dans la mise en œuvre de ses préconisations de gestion.

→ Financeur : EDF



Pour une démarche ERC complète ; vers un schéma de l'évitement et de la compensation

séquence «éviter, réduire, (ERC) pour compenser» objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits. Elle s'applique aux projets et aux plans et programmes soumis à évaluation environnementale ainsi qu'aux projets soumis à diverses procédures au titre du code de l'Environnement (autorisation environnementale, dérogation à la protection des espèces protégées, évaluation des incidences Natura 2000, etc.).

Trop souvent les deux premières étapes de la séquence sont traitées de manière peu satisfaisantes, voire oubliées. Dans la plupart des sollicitations qui peuvent être faites au Conservatoire sur ce thème, ce sont presque toujours des demandes qui visent à mettre en œuvre un plan d'action pour la compensation (les deux premières étapes étant passées sous silence).

Un groupe de travail pour positionner les missions du CEN dans la démarche ERC

Le Conservatoire a souhaité, dans le cadre de réflexions sur le projet associatif du CEN, mettre en place des groupes de travail sur différents sujets dont la séquence ERC. Ces groupes sont pilotés par un administrateur et un salarié (respectivement Serge Risser et Jean-Luc Grossi pour le groupe ERC). En 2020, quatre réunions ont été organisées, rassemblant les services de l'État (DREAI, DDT) et le Conseil départemental. L'objectif de ce groupe de travail est de définir la ligne de conduite du Conservatoire concernant cette approche, nous donner collectivement un outil, un axe pour répondre aux différentes sollicitations qui peuvent arriver au CEN.

Le CEN s'interdit-il de travailler avec certaines structures ? À quel niveau de la séquence ERC le CEN est-il sollicité ? Le CEN souhaiterait-il être sollicité plus en amont des projets ? Souhaite-t-il avoir un rôle à jouer dans les deux première étapes de la séquence ? Autant de questions qui ont conduit le CEN à réfléchir dans ces réunions du groupe de travail à ce qu'il était disposé à faire mais également ce sur quoi il ne souhaitait pas s'engager. Ce travail du CEN Isère a été poursuivi lors de son implication dans différentes autres procédures ou commissions.

Le CEN Isère accompagne les territoires pour la mise en place de la séquence ERC

En 2017, le CEN Isère a déposé une fiche

action dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (CVB) de la Bourbre (devenu Contrat Unique) afin d'identifier les sites pouvant accueillir des mesures compensatoires sur le périmètre du CVB en essayant de privilégier le foncier non agricole et en visant du foncier «orphelin» au travers de décharges, remblais à restaurer. Un travail est également conduit auprès de grands porteurs de foncier. Cette action se terminera fin 2021 avec la mise à disposition d'un catalogue de sites pouvant faire l'objet de mesures compensatoires.

Une réflexion départementale et nationale active

Dans le cadre de la vente des terrains de l'État portés par l'EPORA, une Commission foncière Nord-Isère a été instaurée par le Préfet de l'Isère. Cette commission poursuit plusieurs objectifs dont un s'intéresse aux potentialités de ces terrains pour la mise en œuvre des mesures compensatoires dues et à venir comme par exemple dans le cadre de projet d'envergure portés par l'État comme le Lyon-Turin. Trois groupes de travail ont été installés auxquels participe le CEN Isère. Il copilote avec la Chambre d'Agriculture un de ces groupes visant à rechercher des nouvelles formes de compensation alliant la profession agricole.

Une démarche partagée avec les CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes

Suite à la procédure d'agrément des Conservatoires en France, en partenariat avec les autorités de tutelle (État et Région), un plan d'actions quinquennal (PAQ) a été rédigé par les six Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne Rhône-Alpes. Ces différents CEN se sont partagé le pilotage des actions identifiées dans le PAQ. Le CEN Isère est Pilote de l'action 2B du plan intitulée «accompagner la mise en œuvre de la compensation».

Travaux de restauration de milieux à l'Étang de Mai (Tullins) issus de mesures compensatoires CEN Isère





Partenariats

Le Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère est un outil au service du territoire pour faire émerger des démarches de préservation de la biodiversité. Ainsi, il noue chaque année de nouveaux partenariats auprès de structures privées ou publiques. La poursuite des mesures engagées par VEOLIA permet de prendre appui sur un site remarquable pour faire de la pédagogie et de la sensibilisation. La conjugaison des

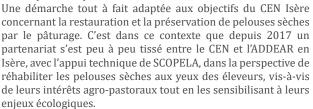
efforts entre l'ADDEAR et le CEN est une belle opportunité de démontrer que agriculture et biodiversité peuvent marcher main dans la main. Le besoin d'adaptation aux dérèglements climatiques se fait de plus en plus sentir. Proposer notre aide technique et permettre aux éleveurs de viser à une plus grande durabilité de leur activité n'est que le début d'une action prête à se déployer encore plus à l'avenir.

Un projet commun avec l'ADDEAR autour des pelouses sèches

L'ADDEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) de l'Isère est une association de paysan·ne·s qui propose un accompagnement personnalisé pour ceux qui souhaitent devenir agriculteur·trice, développer des circuits courts et faire vivre l'agriculture paysanne en Isère. Elle organise également des formations et des rencontres autour de ces thématiques.

De 2014 à 2016, l'ADDEAR 38 et le bureau d'études SCOPELA ont conjointement mené un projet, basé sur la démarche du réseau «Pâtur'Ajuste» (réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage), qui a mis en avant l'importance de la diversité floristique pour produire, des techniques pour maitriser la broussaille sans mécanisation, comment transformer les refus de pâturages en atouts ou

encore comment concevoir son calendrier de pâturage en prenant en compte ces aspects souvent oubliés.



Ce partenariat ADDEAR-CEN est en voie de formalisation via une convention cadre de partenariat non financière... ●

VEOLIA sensibilise ses salarié·e·s à la biodiversité



ADDEAR 38

L'AGRICULTURE

PAYSANNE

L'extension par VEOLIA, il y a une dizaine d'années, d'une installation de stockage des déchets sur la commune de Cessieu a donné lieu à des mesures compensatoires sur le site des Marais de la Tour au sein d'un Espace Naturel Sensible. Cette compensation s'est portée, entre autres, sur une zone humide à proximité du site. En 2017, VEOLIA s'est rapproché du CEN Isère pour que celui-ci lui apporte une assistance à la restauration et à la gestion du site.

Ce partenariat a conduit à la restauration de la zone humide et VEOLIA a souhaité aller plus loin que ses engagements compensatoires en proposant une démarche de valorisation du site et de sa biodiversité auprès de ses salariés. Avec le soutien du CEN Isère, des journées de découverte sont ainsi organisées à l'attention des salariés de l'entreprise et des riverains. En 2020, une palissade d'observation ornithologique a été créée. L'accès du site aux particuliers est possible sur demande ou sous convention, cela afin de ne pas perturber ces milieux fragiles et les espèces qui y vivent aujourd'hui. •



arron - CEN Is

→ Financeur: VEOLIA



Connaître pour mieux gérer

Suivi scientifique au marais de Chambrotin (Saint-Jean-d'Avelanne) CEN Isère

Connaître, protéger, gérer, valoriser, telles sont les quatre missions fondamentales que se sont donnés tous les Conservatoires d'espaces naturels de France. La première est incontournable car, pour protéger au mieux les milieux naturels, il est indispensable de les connaître.

Outre les programmes d'inventaires et suivis d'espèces que le CEN Isère conduit annuellement dans le cadre de ses missions, parfois en y associant largement les acteurs fournisseurs de données naturalistes, le CEN Isère réalise également des diagnostics écologiques afin d'orienter ou modifier les pratiques de gestion en place afin qu'elles intègrent au mieux les enjeux liés à la biodiversité.

En 2020, le contexte sanitaire et en

particulier le confinement en plein démarrage des prospections, nous a contraints à reporter certaines études à 2021, mais globalement dès que les directives ont permis le retour sur le terrain, les équipes ont pu réaliser une grande partie des suivis et études qui étaient prévus. •

Inventaires et suivis naturalistes

Si en raison du confinement, certaines études spécifiques sur des espèces ou des groupes faunistiques ont dû être repoussées à 2021, les campagnes de réalisation ou d'actualisation de cartes de végétation ont néanmoins pu être réalisées, et l'occasion également de mener les suivis d'espèces patrimoniales présentes sur les sites, ainsi que collecter des données ponctuelles sur certains groupes faunistiques. Ont ainsi été prospectés les sites du marais de Berland, du marais des Goureux et le coteau des Périlles, sur lesquels les rédactions de Plan de Préservation et d'Interprétation

(PPI) impliquaient un travail de cartographie de la végétation. Pointage des espèces végétales patrimoniales et observations ponctuelles faunistiques ont permis de venir compléter les connaissances naturalistes de ces sites, avec de nouvelles observations comme la Bacchante à proximité des Périlles.

Les suivis annuels d'espèces patrimoniales comme le Liparis de Loesel ou la Spiranthe d'été, réalisés plus tardivement en saison, ont également pu être mis en œuvre comme les années précédentes sur les marais de Berland et le marais de Chambrotin.



Violette élevée (*Viola elatior*)

Suivis des espèces végétales patrimoniales

Sur le marais des Luippes (Creys-Mepieu), les suivis de populations d'espèces végétales patrimoniales ont pu être menés dès la fin avril avec dans un premier temps, la prospection des stations de Pulsatille rouge (Pulsatilla rubra) sur les prairies sèches à l'ouest du site, avec un pointage systématique des pieds observés. Il faut malheureusement faire le constat d'une évolution défavorable de la population dans la grande prairie à cheval sur la zone d'intervention et la zone d'observation, dont une partie semble avoir été réensemencée. La Gratiole officinale (Gratiola officinalis), suivie un peu plus tardivement dans la saison, semble quant à elle se maintenir sur les différents points où elle est connue dans le marais.

À proximité, sur le marais du Grand Préau (Courtenay), la station de Violette élevée (Viola elatior) a également été vérifiée, avec recherche et pointage au GPS des pieds repérés. Comme l'an passé, il apparait que la population bénéficie des travaux de réouverture et d'entretien par broyage menés par l'équipe technique du CEN sur certaines des parcelles.

→ Financeurs : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Département de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes



Assistance territoriale

(Tignieu-Jameyzieu) A. Merlin - CEN Isère

Accompagnement des politiques territoriales de préservation du patrimoine naturel

S'appuyant sur des compétences scientifiques reconnues et sur son expérience dans la gestion des milieux naturels, le CEN Isère apporte son conseil et son expertise auprès des collectivités territoriales, mais également l'État, gérant des espaces naturels qui en ont besoin que ce soit pour la définition des enjeux liés à la biodiversité, la prise en compte des problématiques liées aux

espaces naturels dans les projets d'aménagement, ou la gestion de leurs milieux naturels.

En 2020, l'assistance du Conservatoire s'est portée en particulier auprès de collectivités pour la mise en œuvre de plans de gestion sur des marais de fort intérêt patrimonial et inscrits au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département, mais également pour des projets de développement de

l'agriculture locale, de restauration des continuités écologiques, et de conciliation des sports de pleine nature avec les enjeux des sites fréquentés. Une formation sur les Espèces Exotiques Envahissantes, thématique et problématique grandissante, a également été organisée pour les techniciens et élus de collectivités.

Marais de la Léchère (Tignieu-Jameyzieu)

Des travaux ont été réalisés en octobre afin de restaurer une parcelle propriété de la commune de Tignieu-Jameyzieu au cœur du marais de la Léchère. Cette parcelle en cours d'envahissement par les frênes et les bourdaines a été divisée en trois parties. Une zone témoin a été laissée telle quelle. Sur les deux autres secteurs les arbustes ont été arrachés grâce à une pince montée au bout du bras d'une pelle mécanique et mis en tas sur le bord. Enfin, sur une de ces deux

zones, la végétation a été étrépée et mise en tas. Des relevés botaniques effectués avant les travaux seront reconduits en 2021 et permettront de constater quel type de restauration est le plus favorable à la biodiversité, permettant de choisir le mode d'action le plus adapté pour la restauration d'autres parcelles du marais. En parallèle de ces travaux, deux mares forestières peu profondes ont été crées et diversifient l'éventail des milieux présents sur ce site. •



Étrépage de la végétation J.-L. Grossi - CEN Isère



→ Financeurs : Département de l'Isère, commune de Tignieu-Jameyzieu

ENS du marais des Mairies et de la Tourbière de l'étang Dauphin et étang des Rivoirettes

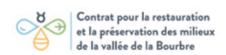


Pour sa troisième année consécutive, le CEN Isère accompagne la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) dans la gestion des deux grands ENS du marais des Mairies et de la Tourbière de l'étang Dauphin et étang des Rivoirettes. Cette assistance porte à la fois sur du conseil technique autour d'actions portées par les agents de la CAPV mais aussi sur des travaux d'entretien et de restauration lorsque la fragilité des milieux nécessite du matériel spécifique et une grande connaissance de la phénologie des espèces présentes. L'action de restauration importante et novatrice pour cette année 2020 a été la réouverture par fauche manuelle de deux petites parcelles d'une surface d'environ 800 m² au cœur de la tourbière de l'étang Dauphin. Cette intervention a comme objectif de favoriser quelques espèces végétales remarquables comme le Liparis de

Loesel et la Rossolis à longues feuilles. Les premiers résultats devraient apparaître en 2021. D'autres actions de restauration ont été réalisées en vue de regagner de l'espace prairial sur les milieux en cours de fermeture, il s'agit de la coupe de saules et du broyage sur plusieurs parcelles sur les deux sites. Une fauche d'entretien a aussi été réalisée sur une parcelle et une partie des berges de la lagune du marais des Mairies. Enfin une série de suivis scientifiques est réalisée comme chaque année par le personnel du Conservatoire avec, pour cette année 2020, un accent mis sur les mammifère avec l'installation de pièges photographiques et la réalisation d'un petit film qui retrace la vie d'un marais. Cette année 2020 a vu aussi le lancement d'une étude spécifique sur les lépidoptères. Étude menée par Yann Baillet de l'association Flavia A.P.E. •

→ Financeur : Département de l'Isère

Une formation sur les Espèces Exotiques **Envahissantes (EEE)**



En partenariat avec le SMABB (actuel EPAGE de la Bourbre) et dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (CVB) Bourbre, le CEN a réalisé une action ciblée sur les EEE (Espèces Exotiques Envahissantes). Celle-ci avait pour objectif de proposer et de partager un état des lieux des connaissances des EEE sur le territoire, ainsi qu'à proximité. Initialement prévue en deux temps (une partie en salle et la seconde en extérieur), cette action a finalement été réalisée sous la forme de formations en visioconférence (webinaire) à l'intention des acteurs de terrain (principalement agents des collectivités en charge des EEE). Le but précis était de leur apprendre à identifier les espèces, afin d'avoir une veille partagée avec les différents acteurs et les éradiquer le plus rapidement possible.

Deux sessions de formations en visioconférence ont eu lieu les après-midis des 8 et 17 décembre 2020, regroupant au total 24 participants représentant 16 communes du bassin versant de la Bourbre. Ces formations traitaient des notions fondamentales et règlementaires, des espèces faune, flore et des méthodes de gestion préconisées. En parallèle, le CEN a travaillé sur la rédaction d'un recueil de fiches, rassemblant toutes les informations présentées sur les espèces floristiques envahissantes.

→ Financeur : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des principales procédures suivies en 2020

Opérations relevant de l'animation technique zone humides

 SDAGE Rhône-Méditerranée (Programme de mesure) (J-L Grossi)

Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

- Bièvre Liers Valloire (M. Juton et G. Maillet)
- Drac Romanche (A. Pagano)
- Bourbre (J.-L. Grossi)
- Est lyonnais (J.-L. Grossi)
- Molasse Miocène du Bas Dauphiné (M. Juton et D. Lopez-Pinot)

Contrat de bassins

Guiers-Aiguebelette (D.

Lopez-Pinot)

Contrats de rivières

- Romanche (A. Pagano)
- Quatre vallées (M. Juton)
- Paladru-Fure-Morge-Olon (M. Juton)
- Drac (A. Pagano)
- Bourbre (J.-L. Grossi)
- Sud-Grésivaudan (D. Lopez-Pinot)

Opérations relevant du SRCE (Contrats Vert et Bleu -CVB) et des SCOT

- CVB Bièvre-Valloire (A. Bavarot, A. Pagano et M. Juton)
- Corridor Grand Pilat (B. Pont)
- CVB Grenoble-Alpes

Métropole (M. Juton et A. Bavarot)

- CVB Bourbre (J.-L. Grossi et A. Bavarot)
- CVB Belledonne préfiguration (A. Pagano et
 A. Bavarot)
- Réseau des porteurs de Contrats Verts et Bleus (A. Bavarot)
- SCOT Rives du Rhône (B. Pont)

Autres opérations

- Animation territoriale / Inventaire Pelouses sèches de l'Isère (A. Pagano)
- LEADER Belledonne (A. Pagano)
- Plans pastoraux territoriaux

(A. Pagano)

- Plateforme environnementale du Parc naturel régional de Chartreuse (D. Lopez-Pinot)
- Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (A. Pagano, M. Juton et G. Maillet)
- Comité de pilotage du Pôle Gestion (D. Lopez-Pinot)
- Flore Sentinelle (M. Juton et D. Lopez-Pinot)
- Comité de pilotage du programme Rhoneco (B. Pont)
- Élaboration de la trame verte et bleue du Parc naturel régional du Vercors (M. Juton)

Les commissions officielles

Le CEN Isère est membre d'une trentaine de commissions officielles au sein desquelles sa désignation a généralement fait l'objet d'arrêtés préfectoraux. La présence régulière à ces commissions représente plusieurs dizaines de réunions par an et des centaines d'heures de travail.

Liste des principales commissions officielles où siège le Conservatoire d'espaces naturels Isère

Commissions départementales

- Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI, Commission canyon) (M. Juton)
- Aménagement Foncier (CDAF)
- Présentation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) (P. Marnat)
- Comité Scientifique et Technique des ENS du département (CST) (D. Lopez-Pinot)
- Comité technique départemental SAFER (P. Marnat)

Commissions locales

• Commission préfectorale «Foncier Nord-Isère» (J.-L. Grossi et J. Dutroncy)

Comités consultatifs

- RNN des îles du Haut-Rhône (J.-L. Grossi)
- RNN de la Tourbière du Grand Lemps
- RNN de l'île de la Platière
- RNN des Hauts de Chartreuse (D. Lopez-Pinot)
- RNN du lac Luitel (M.Juton)
- RNR de l'étang de Saint-Bonnet (J.-L. Grossi)

En gras : Le CEN Isère était présent aux réunions en 2020

- RNR de l'étang de Mépieu (J.-L. Grossi)
- RNR de l'étang de Haute-Jarrie (M.Juton)
- RNR des Isles du Drac (A. Pagano)

Comités de pilotage sites Natura 2000

- Tourbières de Saint-Laurent-du-Pont (D. Lopez-Pinot)
- Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne de Chamrousse au Grand Colon (A. Pagano)
- Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants (D. Lopez-Pinot)
- Marais alcalin de l'Ainan et Bavonne
- Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran (M. Juton)
- Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière
- · Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer *(A. Pagano)*
- Prairies à orchidées, tufières et grottes de la Bourne et de son cours (M. Juton)
- Milieux alluviaux, pelouses steppiques et pessières du bassin de Bourgd'Oisans (A. Pagano)

Comités de rivières

- Drac (A. Pagano)
- Quatre vallées (M. Juton)
- Bassin Guiers-Aiguebelette (D. Lopez-Pinot)
- Romanche (A. Pagano)

Comité Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

• Comité métropolitain pour les milieux aquatiques et la prévention des

inondations (CoMMAPI) (M. Juton)

Comités techniques de Plans Locaux d'Urbanismes Intercommunaux (PLUI)

- Annonay Rhône Agglo (B. Pont)
- Bièvre Est (G. Maillet)

Autres commissions locales

- Commission biodiversité et ressources naturelles du Parc naturel régional du Vercors (M. Juton)
- Conseil scientifique du Parc naturel régional du Vercors (M. Juton)
- Comité de programmation LEADER Belledonne (A. Pagano)
- · Comité de pilotage "Belledonne en partage" (A. Pagano)
- Comité de pilotage «zones humides» du contrat de rivières Paladru-Fure-Morge-Olon (M. Siméan et D. Lopez-Pinot)
- Comité de pilotage «zones humides» du contrat de bassin Guiers-Aigubelette (M. Siméan et D. Lopez-Pinot)
- Comité de pilotage du Plan de Gestion Quantitative de la Ressource en Eau (PGRE) - Nappe de Péage-de-Roussillon (B. Pont)
- Comité de suivi de la ZAC du Saut du Moine (M. Juton)
- Comité de pilotage de Biodiv'sports (M. Juton)

Autres commissions hors département

- Commission patrimoine naturel de RNF (G. Maillet, B. Pont)
- Congrés Réserves Naturelles de France (B. Pont)
- · Séminaire des Conservatoires d'espaces naturels



Les Contrats Verts et Bleus (CVB)

Les Contrats Verts et Bleus, outils opérationnels proposés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes permettent la mise en œuvre de programmes d'actions planifiés sur cinq ans. Ils soutiennent les acteurs locaux dans la préservation et restauration les continuités écologiques de leur territoire.

Bièvre-Valloire

porté par le SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval)

L'année 2020 devait être la dernière année de ce CVB, la crise sanitaire a permis de négocier une année supplémentaire. Pour autant, le CEN Isère a poursuivi sa mission d'assistance en coencadrant une stagiaire du SIRRA missionnée

Bièvre-Valloire

sur la préparation de l'évaluation, ainsi qu'en rédigeant le cahier des charges de l'évaluation. Le CEN met à disposition son expertise scientifique en accompagnant le projet de création d'une zone d'infiltration du Barbaillon, et le projet de renaturation de la rivière Vieille.

> → Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, SIRRA, autofinancement

Métropole de Grenoble

porté par Grenoble-Alpes Métropole

En 2020, la mission d'assistance a amené le CEN a contribuer à la réalisation du bilan à mi-parcours ainsi qu'à définir la nouvelle maquette pour les deux dernières années du CVB. Il a continué d'accompagner plusieurs projets dont l'équipement des lignes porté par RTE, l'étude sur le franchissement de la voirie menée par Grenoble-Alpes Métropole. En tant que maître d'ouvrage, le CEN a animé le dispositif plurinannuel «La trame verte et bleue dans les villes et villages», rédigé le plan d'action stratégique pelouses sèches de la métropole et rédigé le plan de gestion de l'ENS des Périlles.

→ Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Grenoble-Alpes Métropole, FEDER, Département de l'Isère, autofinancement

Martin-d'Hères) M. Siméan - CEN Isère

Bourbre

porté par l'EPAGE de la Bourbre (ancien SMABB)

La mise en œuvre des actions s'est poursuivie en 2020. Dans le cadre de l'assistance scientifique et technique, le CEN a été missionné pour accompagner les communes de Satolas-et-Bonce et Colombier pour la mise en œuvre d'un programme de restauration des trames vertes et bleues locales. Le dispositif de création et la restauration de mares auprès des communes a abouti en 2020 à deux mares restaurées et quatre créées. Onze sont en prévision pour 2021. Deux sessions de formation sur le thème de la reconnaissance et gestion des espèces exotiques envahissantes ont été menées auprès de techniciens communaux. De même, un travail de réflexion sur les mesures compensatoires est mené avec de nombreux partenaires.

> → Financeurs : Agence de l'eau RMC, Région Auvergne-Rhône-Alpes, FEDER, EPAGE

Belledonne

porté par l'Espace Belledonne

Le CEN Isère est engagé depuis

mars 2018 auprès de l'Espace Belledonne dans la réalisation de leur étude préalable. En 2020, le CEN a été très impliqué dans l'élaboration de leur programme d'actions. Validé pour sa première partie en comité de pilotage en novembre 2020, le CEN a proposé en maîtrise d'ouvrage deux actions. Un complément d'inventaire des pelouses sèches sera mené dès 2021 ainsi qu'une action en co-maîtrise d'ouvrage avec la fédération des alpages de l'Isère en vue d'améliorer la connaissance et d'expérimenter sur la question du pâturage en zones humides d'altitude. Une mission d'appui technique et scientifique sera réalisée en prestation auprès de la structure porteuse pour toute la durée du contrat.

> → Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère, Espace Belledonne, autofinancement

Communication

_

Site internet

158¹

Facebook

és 🧸

2020 sur Internet

posts

YouTube

2924

Le CEN Isère présent sur Facebook

Depuis le 29 janvier 2020, le CEN Isère a une page sur Facebook (@cenisere). À destination d'un très large public, cette page a pour vocation de donner des informations quasiment en direct sur les missions du CEN, les découvertes, les offres d'emploi... En un an, 52 posts ont été faits et la page a été suivie par 158 abonnés. •



Article de presse

Dauphiné libéré • 27 septembre 2020

VILLETTE-D'ANTRON. Une opération d'entretien du site a été organisée par le Conservatoire d'espaces naturels

Des bénévoles ont nettoyé le sol du marais de Charvas

Manta 23 Septembre, 25 volostations not lanch Expériations des "Chantiers d'autoneme" dans le marcels de Charves, Saus l'Eigèle du Conservatioire d'expacs notamels (CDR) de l'Isère, lla out donné un coup de main pour que la nature represente tous une droits.

If in vicin pass helicit à se a trousser les manches et mottre les mains dans le si en Maril 23 sepansient, se vingatire de conseguent. Se vingatire de conseguent. Se vingatire de conseguent. Se vince, ser piche con courage devas mains et se sont assens et dans le massis de Chavas, sur le terrésion de Villa et dans le massis de Chavas, sur le terrésion de Villa et d'Andrion. Salacomant a mellos de la nature erwine mente - an elegande de vilgats pour contains. I - des cont pour contains. I - de contains. I - de cont pour contains. I - de contains. I - de contrains. I - de contr

Le maruis original coupé en deux por le 15W et l'A432, à proximité de l'aéroport de Lyon Saint-Exopéry

Au differs den annien 1900, en anniens compensation, la maine de Trompelantière la la maine de Trompelantière de la laure Troit et de l'autocourse AEE, qui catt conspil le manie de 175 hoctares en dons perites, ent permis l'achti de 12 hectares de su superficie per la Commensation' d'appe en material (CEO) de l'abire, periterente de site. Choque periterente de site. Choque ce de comparties du marale ir Charres en dervesse une la Charres en dervesse une le Charres en dervesse une le Charres en dervesse une le Charres en dervesse une production de dervesse une la Charre en derves en la charre en la charr emial markinggrose propre, never de monthermen enjoyen miranden et vigigatules grobentes Bir per allburrej.
El la ministen de ce mardi 22 septembre, c'inair de laire le minague, e Ecological du just est d'uniterer les hidres et les agrafes moltifiques pocies in même le sol qui, à l'orijans, adalaste les adress a hem pousser », esplique Pasci Hament, du Conservation of Emment, du Conservation of Uniter de la principal principal est de la All principal de la description proprietation de la principal de la pr

Four recoglic color entitologiams, possible agrando. In progress don membros de la pilipare don membros de la pilipare don membros de la religio de carrières de carrières entitologiams de commencion d'Université de commencion de la producent les dont de la jou. sons comprese brans el form. Coro le cas de Thomas de la jou. sons comprese brans el form. Coro le cas de Thomas de la jou. sons comprese brans el form. Coro le cas de Thomas de la jou. sons comprese brans el form. Se de la jou. sons comprese brans entre de la jou. sons comprese de la jou. de la jo



Thomas Pulsat était l'un des bénévoles du jour dont la mission était de setime du soi d

Un site naturel en bonne santé

mention per la Comormation Enquaca statenta de Hiber, giun Hilf II de Colonia catampaia en caralda 2011, dia centra più le Fel I de Lochena e tra primiti di origini e più mini, centra più la conditta dei regionale di prime campa i con mittocon militare dei regionale di le via campa i con e manuuni la capazio minimi. Le tone, e initiatari la interventina una la companio di prime di prime di prime di prime sumpi considera. Dia ciliame di prime di prime di prime di prime interventi di prime di prime di prime di prime di prime tra ciliame state di prime di prime di prime tra ciliame state di prime di prime di prime di prime di prime prime state di prime di prime di prime di prime prime di prime di prime prime prime di prime di prime prime prime di prime prime di prime di prime prime di prime di prime prime di p

a las chaetles Fastone Depuis 2002, los Corras vanishos dispusan natura vanishos dispusan natura mento producta todo sentente autora de 200 Chamile chen tomo la Fisnore. Esto sportifor di dador la probe vation de partirocidos-sun afi. Dos Mohreviera, de dires de hyeira aglacia de samosticitos di ime dos samosticitos di ime do samosticito, di ime do samosticito, di ime do samosticito, di i

Le groupe de travail communication

visiteurs

Initié en 2019, le groupe de travail administrateurs / salariés sur la thématique de la communication s'est concrétisé en 2020. La thématique traitée cette année : vers une meilleure connaissance des actions du CEN pour les nouveaux élus communaux et intercommunaux. Les réflexions du groupe ont abouti à la mise en place d'une campagne de prise de contact avec les intercommunalités à travers un courrier de demande de rencontre. Afin d'accompagner ces rencontres, le groupe a créé deux type d'outils d'aide à la présentation des actions du CEN : un diaporama et une plaquette territorialisée sur huit secteurs du département. ●

Les vidéos qui parlent du CEN

Le CEN Isère acteur des projets du territoire : l'exemple des PAEC (CEN Isère)

Le CEN Isère propose son assistance aux collectivités et organismes qui le souhaitent pour les accompagner dans leurs démarches environnementales d'aménagement du territoire. *Visible sur notre chaîne YouTube.*

Une mare et ses habitants à l'Isle d'Abeau (SMABB - EPAGE Bourbre)

Dans le cadre de la Fête des mares, Jean-Luc Grossi du CEN Isère explique le fonctionnement d'une mare, son intérêt pour la biodiversité, et nous fait découvrir ses habitants : grenouilles et tritons, dans une mare située à L'Isle d'Abeau. Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat unique pour la préservation et la restauration des milieux de la vallée de la Bourbre. • Visible sur la chaîne YouTube du SMABB - EPAGE de la Bourbre.

Vie de l'association

En 2020, plusieurs groupes de travail se sont mis en place. Outre le groupe « communication » qui a permis de relancer une dynamique pour faire connaitre le CEN aux nouveaux élus de l'Isère et prendre attache avec les EPCI, le CEN a mobilisé ses administrateurs sur plusieurs sujets stratégiques qui se conjuguent avec les sujets mobilisateurs du moment. D'abord, comme CEN pilote au niveau régional de l'axe 2B du PAQ, plusieurs rendez-vous techniques entre CEN, services de l'État et Conseil départemental ont permis de poser les bases innovantes de nouvelles manières d'appréhender collectivement la séquence Éviter-Réduire-Compenser. Ce sujet s'impose dans le quotidien de l'aménagement du territoire et le CEN porte des propositions pour mieux cibler et définir les mesures à prendre. Préparant une année 2021 cruciale en matière de protection des espaces naturels avec la déclinaison régionale de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées, les Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes ont abouti un impressionnant travail de définition des priorités en matière foncière et cela commence à rendre lisible sa déclinaison départementale. Enfin, si le ralentissement de la crise COVID et nos déconfinements le permettent, les rôles des bénévoles et des instances tout comme les questions de fréquentation et de pratiques sportives de plein air reviendront rapidement au cœur de nos débats.

L'équipe salariée en 2020

- · Céline BALMAIN Directrice
- Anaïs BAVAROT Chargée de mission
- Nicolas BIRON Chargé d'études
- Pascal FISCH Agent technique d'entretien d'espaces naturels
- Christian FRÉGAT Garde Technicien Antenne Platière
- · Jean-Luc GROSSI Chargé de projets
- · Mathieu JUTON Chargé de projets
- · Nathalie LE CARRE Responsable administrative Antenne Platière
- Dominique LOPEZ-PINOT Responsable pôle études et projets
- Jérémie LUCAS Technicien Animateur Antenne Grand-Lemps
- Grégory MAILLET Conservateur Antenne Grand-Lemps
- Pauline MARNAT Chargée de contractualisation foncière
- Anouk MERLIN Chargée de communication et documentation
- David MICHALLET Chargé de SIG/Réseau
- Audrey PAGANO Chargée de projets
- Corinne PILATO Assistante administrative et comptable
- Bernard PONT Conservateur/ Responsable d'antenne- Antenne
- Yves PRAT-MAIRET Conservateur-adjoint Antenne Platière
- Marjorie SIMÉAN Chargée d'études
- · Patrick SUCHET Agent technique d'entretien d'espaces naturels

• Joanna TROUILLOUD - Agent technique - Antenne Grand-Lemps

Contrat d'Apprentissage

Les stagiaires 2020

- Bastien BELHAMITI Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement Université de
- Mylène BILLION-LAROUTE Licence professionnelle Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux Institut SupAgro Montpellier - Antenne Grand-Lemps
- Léo BRIZARD Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune MFR de Mondy - Antenne Grand-Lemps
- Adam DI GIOIA Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune MFR de Vif - Antenne Grand-Lemps
- Thomas NEMOZ Troisième-AGR Lycée Agrotec Vienne
- Lino PERRIN-TOININ 3è-Collège Allevard

Les arrivées

- Hyldane BOUCARD Assistante budgétaire
- Iérôme DUTRONCY Directeur de transition
- Emmanuelle GABORIEAU Responsable Administrative et financière
- Stéphane GAZEL Agent technique d'entretien- Antenne
- Alix GUEDOU Chargé d'études
- Clotilde LEBRETON Chargée de mission Antenne Platière
- Vincent LETOUBLON Directeur de transition
- Stéphane MARRON Responsable filière travaux
- Charline RAGEADE Chargée d'études Antenne **Grand-Lemps**

Les départs

- · Frédéri FAVRE-BAC Responsable de communication et animation ENEDD - Antenne Platière
- Claire DUHEM Assistante budgétaire
- Vincent LETOUBLON Directeur de transition
- Samuel MESNIL Technicien Animateur Antenne Platière
- Charline RAGEADE Chargée d'études Antenne **Grand-Lemps**
- Thomas VIGNE-DUPURGUES Agent technique d'entretien d'espaces naturels- Antenne Platière

Les bénévoles 2020

• Sandra RENESSON - Antenne Grand-Lemps

Le conseil d'administration

1er collège • Collectivités

Mairie de Beaufort

Rémi COULANGE Conseiller municipal Anthony TOURRAL (suppl.) Conseiller municipal

Mairie de Châbons

Marie-Pierre BARANI CEN 38 • Présidente

Romuald GUILLERMIN (suppl.) Conseiller municipal

Mairie de Claix

Yannick PASDRMADJIAN Conseiller municipal

Robert TRECOZZI (suppl.) Conseiller municipal

Mairie du Grand-Lemps

Roger BAYOT Conseiller municipal André UGNON (suppl.) Conseiller municipal

Mairie de Jarrie

Jean-Pierre AUBERTEL Conseiller municipal **Nathalie DENIS-OGIER** (suppl.) Conseillère municipale

Mairie de Sablons

Dominique FONLUPT Conseiller municipal

Denis MAZARD (suppl.) CEN 38 • Trésorier

Représentant la commune

En orange : les membres du bureau du CEN Isère

Mairie de Sassenage Jean-Philippe VEAU Adjoint

Jérôme BOETTI DI CASTANO Conseiller municipal

Mairie de Saint-Égrève

Guillaume FOREST CEN 38 • Membre du Bureau

Conseiller municipal Philippe DELCAMBRE (suppl.) Conseiller municipal

Mairie de Saint-Laurent du Pont

Véronique MOREL Adjointe

Mathias LAVOLE (suppl.) Conseiller municipal

Mairie de Saint-Quentin-**Fallavier**

Nicolas BACCONNIER Conseiller municipal Luis MUNOZ (suppl.) Conseiller municipal

Mairie de Vourey

Dominique DENYS Représentant la commune Brigitte CHIAFFI (suppl.) Conseillère municipale

Grenoble-Alpes Métropole

Yann MONGABURU Vice-Président suppléant non désigné

2e collège • Fédérations et associations

Chambre d'agriculture de

Jean-Pierre MICHALLAT Administrateur André COPPARD (suppl.) Administrateur

Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)

Bruno CARAGUEL Chargé de la coordination suppléant non désigné

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI)

Antoine GRAIN CEN 38 • Vice-Président

Administrateur

Estelle LAUER (suppl.) Ingénieur projets

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aguatique de l'Isère (FDPPMAI)

Hervé BONZI Président

Marguerite CAPRON (suppl.) Vice-présidente

Fédération Française de la Randonnée Isère (FFRandonnée Isère)

Béatrice ÉTÉVÉ Présidente

Alain GINIER-GILET (suppl.) Administrateur

France Nature Environnement Isère (FNE)

Philippe DUBOIS Administrateur

Chantal GEHIN (suppl.)

Gentiana - Société botanique Dominique Villars

Serge RISSER CEN 38 • Secrétaire adjoint

Administrateur

Roger MARCIAU (suppl.) Administrateur

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Isère)

Daniel THONON Administrateur suppléant non désigné

3^e collège • Personnes qualifiées

Rachel ANTHOINE Responsable Pôle paysage

Florence MARTIGNONI (suppl.)
Directrice CAUE

Pierre-Eymard BIRON Conservateur de Réserve

Jean-Marc FERRO (suppl.) Pédagogie de l'environnement Jean-Christophe CLÉMENT Scientifique • Maître de conférence

Mathieu LEFEBVRE (suppl.) CEN 38 • Secrétaire

Scientifique • Chargé de collections botaniques

Jean-Guy BAYON

Bernard CRESSENS (suppl.) Ancien Directeur • Conseiller municipal

es adhérents de 2020

membres de droit

collectivités

dont communautés decommunes ou agglomérations

fédérations et associations départementales

qualifiées

membres bienfaiteurs

Membres de droit

Région Auvergne-Rhône-

Représentant de M. Wauguier

Préfecture de l'Isère

Représentant de M. le Préfet

Direction Départementale des Territoires

Clémentine BLIGNY -Pascale BOULARAND

Département de l'Isère

Fabien MULYK Vice-président délégué

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Jean-Yves CHETAILLE Président

Association des Maires et Adjoints de l'Isère

Daniel VITTE - Bernard MICHEL Maires de Montrevel et de Mizoën



Denis Mazard Trésorier

La situation financière de l'année 2020 a été difficile pour notre association, avec un résultat final fortement déficitaire. Le contexte de l'épidémie a eu un impact important sur nos activités. Nous avons dû également constater comptablement l'annulation de dossiers antérieurs (2017-2018).

Le total des produits représente 1 251 126 €, soit une baisse de 24 % par rapport à l'année 2019.

Les produits d'exploitation sont de 1 205 379 €, en baisse de 22 %. Ces produits comprennent 110 498 € de production vendue, en baisse de 42 %, et 995 261 € de subventions, en baisse de 20 %.

Le résultat d'exploitation est négatif de – 270 056 € et le résultat net négatif de - 253 720 €.

Analyse du Compte de résultat

1) Comptes de charges

Les charges d'exploitation sont de 1 475 435 \in , en baisse de 8 %.

Cela est dû en particulier à la baisse de la ligne « études achats externes » qui était très importante en 2019.

Les salaires et traitements sont en augmentation de 4 %, du fait de 2 ruptures conventionnelles et des indemnités de fins de contrats.

Les dotations aux amortissements sont en baisse de 25 %, ce qui traduit un vieillissement des équipements.

2) Comptes de produits

Les projets et marchés sont en recul, notamment la ligne des animations qui ont été annulées pendant les périodes de confinement. Les subventions représentent 995 261 € soit 82,5 % des produits d'exploitation, en baisse de 20 %, baisse qui s'opère sur plusieurs financements.

On peut noter que la ligne « subventions FEDER (fonds européen de développement régional) » a fait l'objet d'une régularisation, sur 4 conventions 2018-2022 dont les Produits constatés d'avance ont été recalculés avec une méthode différente, ce qui a pour conséquence de passer le montant 2020 en négatif.

Analyse du bilan 2020

Les produits constatés d'avance sont de 838 $601 \in$, en augmentation de 27 %. Cela impacte très fortement le total des produits.

La trésorerie au 31 décembre 2020 est de 43 935 €, la situation devient compliquée pour faire face à l'ensemble de la masse salariale et des charges fixes.

Le montant des créances est en hausse de 12,24~%: 1~942~487~ \in fin 2020~pour 1~730~663 \in fin 2019, les délais pour les demandes de solde et le délai de paiement se sont allongés.

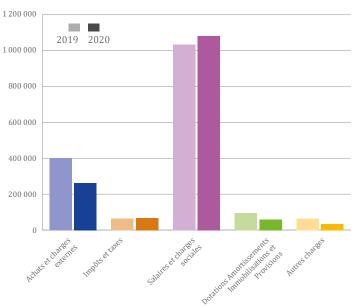
Perspectives 2021

Les dossiers présentés pour les demandes de subventions 2021 permettent d'équilibrer le budget prévisionnel mais le nombre de projets à terminer est important.

Le Conservatoire a été choisi sur plusieurs appels d'offre : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Paléoméandres), SYMBHI (plan de gestion stratégique des zones humides du sud-Grésivaudan), Parc naturel régional du Vercors (Évaluation du document d'objectifs du site de la Bourne), France relance (travaux dans les réserves naturelles), ce qui ouvre vers de nouvelles opportunités. •

Compte de résultat 2020

Répartition des charges en 2019 et en 2020 (en euros)



LIBELLÉS	RÉALISÉ 2020	RÉALISÉ 2019
CHARGES		
Achats et services extérieurs	263 740	402 161
Impôts et taxes	66 924	65 631
Salaires bruts et charges sociales	1 079 071	1 031 889
Autres charges	5 561	7 453
Charges financières	256	419
Charges exceptionnelles	29 155	57 162
Dotations aux amortissements	60 139	97 224
TOTAL CHARGES	1 504 846	1 661 938
PRODUITS		
Ventes et prestations de services	118 612	190 908
Subventions	995 261	1 247 763
Autres produits	44 496	59 295
Produits financiers	1 103	1 811
Produits exceptionnels	36 980	95 993
Reprise provisions	7 663	3 922
Transfert de charges	47 010	48 686
TOTAL PRODUITS	1 251 126	1 648 378
RÉSULTAT	-253 720	-13 560

Bilan 2020

ACTIFS	NET 2020	NET 2019
Logiciel		
Autres immobilisations incorp.		
Aménagements terrains	578 625	598 685
Constructions	124 343	134 345
Matériel et outillage	36 125	26 698
Matériel transport	27 980	4 233
Matériel bureau & informatique	8 018	3 469
Mobilier	335	755
Cheptel	19 466	11 571
Agenc Amng locaux	12 345	16 638
Immobilisation en cours		
Autres participations	6 467	101 230
Autres titres immobilisés	168	168
Dépôts et cautions	6 210	6 210
ACTIF IMMOBILISÉ	820 082	904 002
Stocks	2 204	1 472
Créances diverses	56 697	79 271
Subventions et produits à recevoir	1 885 790	1 651 392
Disponibilités (banque)	43 935	139 143
Charges constatées d'avance	4 666	8 287
ACTIF CIRCULANT	1 993 293	1 879 564

TOTAL GÉNÉRAL	2 813 375	2 783 566
---------------	-----------	-----------

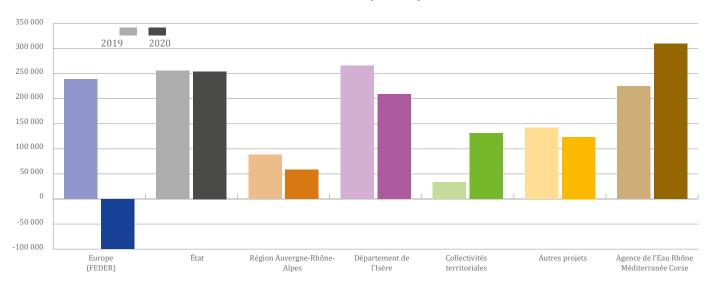
PASSIFS	NET 2020	NET 2019
Fonds associatifs	240 164	509 043
Autres réserves	513 366	513 366
Report à nouveau	-13 560	
RÉSULTAT	-253 720	-13 560
Subv. investissement	903 055	643 108
FONDS PROPRES	1 389 305	1 651 956
Provision pour charges		
Provision pour risques		
Provision pour indem. Retraite	215 069	211 771
Fonds dédiés		7 664
DETTES LONG TERME	215 069	219 435
Emprunt	10 415	14 367
Prêt garanti par l'État	100 000	
Intérêts courus	8	10
Fournisseurs dus	67 122	107 627
Fourn. immob.	25 610	
Dettes fiscales et sociales	167 245	131 773
Produits constatés d'avance	838 601	658 398
DETTES COURT TERME	1 209 002	912 176

TOTAL GÉNÉRAL 2 813 375 2 783 566

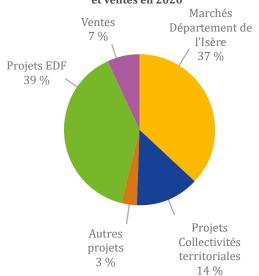
Analyse du bilan 2020

Répartition des subventions par financeurs

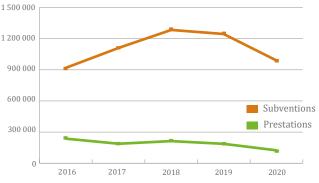
(en euros)



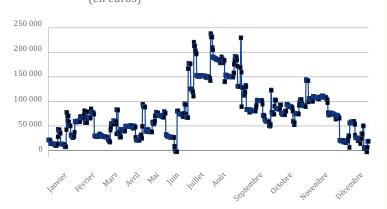
Répartition des prestations et ventes en 2020



▼ Évolution des produits d'exploitation (en euros)



▼ Solde bancaire 2020 (en euros)



Impact des confinements (COVID-19)

→ 125 jours

d'arrêt de travail pour garde d'enfants

⇒ 3128 €

Achat de matériel de protection

→ 40 jours

de chômage partiel

→ 6288 €

Achat de matériel informatique et téléphones

Soutien individuel

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

•	en in abolinant au buneun u miormation
	du CEN Isère10 €
•	en devenant membre bienfaiteur€
•	en versant un don manuel de soutien de€
Γot	al de ma contribution pour l'année 2021 :€

Signature

Pour l'adhésion des associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.



2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève 04 76 48 24 49 • 04 76 48 24 26 (télécopie) contact@cen-isere.org • www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux nationaux Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France





Responsable de la publication

Marie-Pierre Barani Coordination et mise en page

Anouk Merlin

Maquette

Aude Wenes Graphisme et Communication • www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à la réalisation et à la relecture de ce numéro.

Bulletin tiré à 500 exemplaires par l'imprimerie Notre-Dame. ISBN 978-2-9557116-5-1 ISSN 2276-0598 Dépôt légal : juin 2021

Avec le soutien de :





